

Zone spécialement protégée de la convention de Carthagène Agoa

CONSEIL DE GESTION

SEANCE DU VENDREDI 24 OCTOBRE 2014

Procès – verbal n°2014_01

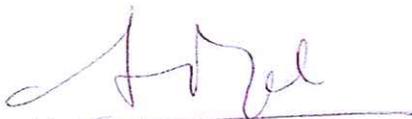
Installation du conseil de gestion

Vu le code de l'environnement,

Vu la délibération N°2013-31 du conseil d'administration de l'Agence des aires marines protégées,

Vu la délibération N°2014-07 du conseil d'administration de l'Agence des aires marines protégées,

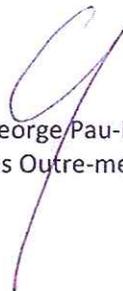
En présence de madame Ségolène Royal, Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et de madame George Pau-Langevin, Ministre des Outre-mer, le conseil de gestion de la zone spécialement protégée de la convention de Carthagène Agoa pour la protection des mammifères marins dans les Antilles françaises a été installé ce jour vendredi 24 octobre 2014, dans les murs du siège du Parc national de Guadeloupe. Étaient présents les membres du conseil de gestion dont la liste figure en annexe.



Madame Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement
durable et Énergie.



Monsieur Ferdy Louisy, Vice-président de l'Agence
des aires marines protégées.



Madame George Pau-Langevin
Ministre des Outre-mer.